

Routes d'avenir

Un accompagnement gratuit pour renforcer durablement l'attractivité, la santé au travail et la fidélisation des salariés

À retenir

- Un accompagnement intégralement pris en charge : l'entreprise n'a rien à payer.
- Un parcours structuré : diagnostic, plan d'actions, accompagnement, mesure de l'efficacité et restitution.
- Un programme visant 12 à 15 entreprises bretonnes du transport-logistique sur environ 18 mois.
- Un objectif prioritaire : préserver les salariés en bonne santé dans un contexte de démographie défavorable et de tensions de recrutement.

Dans un contexte marqué par le vieillissement des effectifs, les tensions de recrutement et les difficultés croissantes de fidélisation, préserver la santé des salariés est devenu un enjeu stratégique pour les entreprises du transport et de la logistique.

Parce que les compétences sont rares, parce que les métiers sont exigeants, et parce que chaque départ fragilise l'organisation, il devient indispensable d'agir en amont : améliorer les conditions de travail, prévenir l'usure professionnelle, renforcer l'intégration des nouveaux salariés et construire une marque employeur plus lisible et plus attractive.

C'est tout l'objectif du programme Routes d'avenir, porté par l'AFT Transport & Logistique Bretagne avec le soutien de la DREETS Bretagne et de la FNTR.

Ce programme propose aux entreprises bretonnes du transport et de la logistique un accompagnement opérationnel, structuré et adapté à leurs réalités de terrain. Il s'adresse principalement aux entreprises de moins de 250 salariés disposant d'un site opérationnel en Bretagne.

Un accompagnement intégralement pris en charge

L'un des atouts majeurs du programme est sa prise en charge financière : l'entreprise accompagnée n'a rien à payer.

L'accompagnement, les outils, les méthodes et l'appui proposé par l'AFT sont mis à disposition sans reste à charge pour l'entreprise. Cette gratuité permet aux structures volontaires de bénéficier d'un accompagnement de qualité, sans frein financier, pour travailler sur des sujets souvent identifiés comme prioritaires mais difficiles à traiter seules faute de temps, de méthode ou de ressources internes.

Une démarche concrète, progressive et individualisée

Routes d'avenir repose sur une méthodologie en plusieurs étapes, pensée pour passer rapidement du diagnostic à l'action :

1. Information et mobilisation des entreprises

Le programme débute par une phase de présentation auprès des entreprises, partenaires et prescripteurs afin d'identifier les structures intéressées et de préciser les besoins prioritaires.

2. Diagnostic individualisé

Chaque entreprise bénéficie d'un diagnostic permettant de dresser un état des lieux de sa situation. Cette analyse peut porter sur la prévention des risques, la santé-sécurité au travail, la qualité de vie et les

conditions de travail, l'organisation, le recrutement, l'intégration, la fidélisation ou encore la marque employeur.

3. Construction d'un plan d'actions

À partir du diagnostic, un plan d'actions est élaboré avec l'entreprise. Il permet de prioriser les actions à mettre en œuvre, d'identifier les leviers mobilisables et de construire une feuille de route réaliste, adaptée aux moyens et aux enjeux de la structure.

4. Accompagnement dans la mise en œuvre

L'AFT accompagne ensuite l'entreprise dans le déploiement de son plan d'actions. Cet appui peut prendre la forme de conseils, d'outils, de méthodes, de supports de communication, de fiches pratiques ou de mise en relation avec des partenaires utiles.

5. Mesure de l'efficacité et restitution

La démarche prévoit également une phase de suivi et de mesure des résultats afin d'évaluer les effets des actions engagées, d'ajuster les priorités si nécessaire et de capitaliser les bonnes pratiques.

Un volume d'accompagnement significative

Le programme vise l'accompagnement de 12 à 15 entreprises sur une période d'environ 18 mois. Chaque entreprise bénéficie d'un parcours structuré comprenant plusieurs temps d'appui : diagnostic, élaboration du plan d'actions, accompagnement opérationnel, mesure de l'efficacité et restitution. Cette organisation permet de ne pas rester au stade du constat, mais d'aider concrètement les entreprises à transformer leurs pratiques.

Des thématiques au cœur des préoccupations des entreprises

Les actions pourront notamment porter sur :

- la santé-sécurité au travail ;
- la prévention de l'usure professionnelle ;
- l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail ;
- l'organisation du travail ;
- la marque employeur ;
- le recrutement ;
- l'intégration des nouveaux salariés ;
- la fidélisation des équipes ;
- la valorisation des métiers ;
- la sécurisation des parcours professionnels.

Préserver les salariés, c'est aussi préserver la performance de l'entreprise

Dans le transport et la logistique, la question de la santé au travail ne peut plus être traitée comme un sujet périphérique. Elle conditionne directement la capacité des entreprises à maintenir leurs équipes en poste, limiter l'absentéisme, réduire le turnover, transmettre les savoir-faire et rester attractives auprès de nouveaux candidats.

Avec Routes d'avenir, les entreprises de la FNTR Bretagne peuvent disposer d'un accompagnement gratuit, pragmatique et personnalisé pour agir concrètement sur ces leviers.

Pour plus d'informations sur le programme, contactez sans attendre :

Virginie EON - Chargée de mission Prévention, Santé & Sécurité au Travail
AFT Délégation Régionale Bretagne
Tél. : 06 73 82 25 25 Mail : virginie.eon@aft-dev.com